

FORMATION AIDE-SOIGNANT

Aide-soignant, un métier proche du patient

L'aide-soignant travaille au milieu d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou dans des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales ou à domicile.

Il dispense également des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

L'aide-soignant exerce au sein :

- d'établissements de santé (secteur public ou privé)
- d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- de services de soins à domicile (type SSIAD)

Il peut ensuite s'orienter vers une autre autre formation :

Assistant de soins en gériatrie, Infirmier.



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux

Travaux dirigés ou travaux pratiques en petits groupes

Simulation en santé pour favoriser les apprentissages pratiques et gestuels

Distanciel en fonction des modules concernés dans la limite de 70% de la durée totale de formation



Durée formation : 770 heures (22 semaines)

Durée stages : 770 heures (22 semaines)

CERTIFICATION

Diplôme d'État d'Aide soignant.e
(niveau IV)

Possibilité de passerelle : Non

NOS ATOUTS

- Formation diplômante et professionnalisaante
- Formation accessible par voies de VAE ou apprentissage
- Insertion dans un large réseau professionnel favorisant l'employabilité
- Alternance théorie / pratique, apprentissage alliant la simulation en santé
- Accompagnement individualisé de chaque apprenant dans son projet de formation



EFFECTIFS : 48 élèves
(septembre), 13 élèves (janvier)

COMPÉTENCES ACQUISES EN FIN DE FORMATION

- Accompagner, soigner la personne dans ses activités quotidiennes, vie sociale
- Évaluer l'état clinique, mettre en œuvre des soins adaptés en collaboration
- Informer, accompagner des personnes et leur entourage, des professionnels
- Entretenir l'environnement immédiat de la personne et les matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- Travailler en équipe pluri-professionnelle et traiter des informations liées aux activités de soins, à la qualité et gestion des risques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION



L'évaluation, conformément au référentiel de formation, est continue tout au long de l'année de formation. Chaque bloc est évalué selon les critères d'évaluation, à partir de l'étude de situations ou en pratiques simulées.

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

La sélection des candidats est effectuée par un jury sur la base d'un dossier complet (cf dossier d'inscription sur le site durant la période d'inscription) et d'un entretien.

Le jury de sélection est notamment composé d'un aide-soignant en activité professionnelle

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Pour être admis en formation, les candidats doivent être âgé de 17 ans au moins à la date de l'entrée en formation. Aucun diplôme requis. Formation réalisée en parcours complet ou partiel pour les titulaires d'un baccalauréat (ASSP,SAPAT), auxiliaire de puériculture (AP), ambulancier, assistant de vie aux familles (ADVf), agent de service médico-social, DE AES, ARM

ACCESIBILITÉ

L'Institut étudie l'adaptation de la prestation pour les personnes en situation de handicap.



Nous contacter pour informations.



TARIFS

Frais de scolarité : 7500 € (parcours complet)
Cursus partiel : un devis individualisé sera établi

Différentes prises en charge financières sont possibles selon votre situation. Nous vous invitons à vous renseigner auprès des organismes suivant : organismes de fonds de formation (OPCO, TRANSITION PRO, CPF...), France Travail, Relais VAE en Région, ou de vous rapprocher de votre employeur.

Campus Paramédical
12 Bd Maréchal de Lattre de Tassigny
BP 77908 21079 DIJON Cedex
SIRET : 262 100 076 00286
Secrétariat : 03.80.29.53.48
ifas@chu-dijon.fr

Directrice : Yamina KROUK

Responsable formation : Céline CONNAULT

Secrétariat : Aline DUDRAGNE